



ARTICLE 1 – CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente ont vocation à compléter le contrat auquel elles se rattachent. Elles définissent l'ensemble des conditions régissant de plein droit :

- la vente de la création de site internet, ainsi que la maintenance de site internet ;
- l'abonnement à la base documentaire Expert +.

Au cas où une disposition dans les conditions générales de vente serait contraire aux stipulations contractuelles particulières, ces dernières primeront. Le fait, pour EXPERT SA de ne pas se prévaloir de ces conditions à quelque moment que ce soit ne vaut pas renonciation à celles-ci.

ARTICLE 2 – SERVICE PROPOSÉ

La prestation de service proposée par Expert SA est la création et la conception 100% sur mesure d'un site internet pour son Client. La mission exacte que se doit de remplir Expert SA est celle décrite dans le bon de commande.

S'agissant du nom de domaine, dans le cas où le client a choisi cette prestation, Expert SA s'engage à déposer le nom de domaine choisi et à exécuter les paramètres qui y sont relatifs.

En cas de dysfonctionnement du site web, le Client peut contacter le support technique au 0820 020 330 du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h ; hors jours chômés sauf cas de force majeure ou interventions de maintenance, ou par e-mail à webdesign@expertsa.fr

ARTICLE 3 – DEVOIR DE COLLABORATION DU CLIENT

Le Client s'engage à collaborer activement avec Expert SA en lui fournissant les informations nécessaires à la réalisation du travail commandé, qu'il s'agisse de documents textes, logos, photographies ou toutes autres informations. En cas de non-respect de cette obligation au bout de 6 mois, Expert SA se réserve le droit de prélever l'entier prix de la prestation. Le Client pourra et devra toujours fournir ces informations mais le prix entier de la prestation sera dû.

ARTICLE 4 - DURÉE

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de la première facturation du service. Il est renouvelé par tacite reconduction pour une même période, aux mêmes conditions que celui précédemment conclu, à l'exception du prix qui peut faire l'objet d'une indexation, en application de l'article 10.

La résiliation ne s'effectue que par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à Expert SA, dans les 3 mois, au moins avant la date de la première facturation du service. Si toutefois le Client souhaite ne plus bénéficier des services d'Expert SA avant cette date, il pourra en faire la demande dans les mêmes formes que précédemment mais devra continuer à s'acquitter des échéances jusqu'à la date anniversaire de la prise d'effet du présent contrat.

Expert SA ne prendra en compte aucune demande faite autrement que par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 5 - MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES OU PARTICULIÈRES

Expert SA se réserve le droit de modifier, actualiser, ou rectifier les présentes conditions générales de vente, notamment afin de prendre en compte d'éventuelles évolutions législatives, jurisprudentielles ou techniques. Les nouvelles conditions générales de ventes seront alors communiquées au Client via le site internet www.expertsa.fr. Elles peuvent être portées à la connaissance de celui-ci sur demande. Elles s'appliqueront à toute nouvelle commande de prestations du Client.

ARTICLE 6 - RÉSILIATION DU CONTRAT

Le présent contrat prend fin par l'arrivée du terme dans les conditions prévues à l'article 4 ci-dessus. Le contrat pourra être résilié par EXPERT SA en cas de manquement par le Client à ses obligations notamment en cas de non-paiement des factures mensuelles ou en cas de violation des dispositions de l'article 7 ci-dessous. A défaut pour le Client d'avoir remédié à sa défaillance dans un délai de trente jours à compter de l'envoi par Expert SA d'une lettre recommandée, le présent contrat sera résilié de plein droit sans aucune indemnité pour le Client.

ARTICLE 7 – LIMITES DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité d'Expert SA ne pourrait être engagée en cas de force majeure, ou de faits indépendants de sa propre volonté (exemple : interruption du service résultant d'une défaillance liée à un cas de force majeure, des réseaux d'accès), pour tous dommages ou pertes subis par le Client résultant d'un programme malveillant. Expert SA ne peut être

tenu pour responsable

des terminaux avec lesquels l'Utilisateur se connecte, puisque lui seul en a la maîtrise. La responsabilité d'Expert SA ne pourrait être engagée en cas d'utilisation du service non conforme aux présentes Conditions Générales de vente, ni en cas de perte, ou de divulgation des données transportées ou stockées par le service.

Expert SA ne saurait être responsable d'une quelconque manière, tant à l'égard de l'Utilisateur, que de ses clients ou de tiers, du contenu des informations que l'Utilisateur lui demande d'insérer sur son site Internet. Elle ne peut pas non plus être tenue responsable en cas d'incidents techniques, de pannes, coupures de lignes, etc., limitant l'accès au site de l'Utilisateur. Expert SA ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, au Client relativement : au serveur Web, à son fonctionnement, à ses composantes matérielles et logicielles, de même qu'à son accès via Internet, aux retombées, financières ou non, réelles ou appréhendées, positives ou non, résultant ou pouvant résulter de l'utilisation et de l'affichage du site Web et de la base Expert +.

ARTICLE 8 - CONFIDENTIALITÉ

Expert SA s'engage à ne pas exploiter directement ou indirectement à quelque titre que ce soit ni à diffuser ou divulguer les informations auxquelles elle a accès de par ses prestations.

En vertu de la loi « Informatique et liberté » n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de consultation, de modification, de rectification et de suppression des données qu'il a communiquées à EXPERT SA.

ARTICLE 9 - RÈGLEMENT DES DIFFÉREND

Les présentes conditions et les contrats subséquents sont régis par le droit français.

Le tribunal de commerce de Paris est compétent pour connaître de tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales ainsi que de leur interprétation, de leur exécution, et des contrats de vente subséquents conclus ; nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, et cela même pour les procédures d'urgences ou conservatoires.

ARTICLE 10 – TARIFS, RÉDUCTIONS ET ESCOMPTE

Les prix de nos produits sont indiqués en euros hors taxes. Par conséquent, ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la commande. Expert SA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la commande.

Le prix du présent contrat sera indexé sur l'évolution de l'indice SYNTEC.

Les tarifs sont déterminés en fonction des besoins de chaque Client, à l'aide d'un devis. Expert SA ne pratique aucune réduction ou escompte automatiquement. Ces gestes commerciaux ne peuvent être effectués que sur négociations.

La commande devient ferme et définitive lors du versement d'un acompte de 30% et de la signature du contrat. Le fait de valider la commande implique pour le Client de payer le prix indiqué sur le bon de commande.

ARTICLE 11 - RÈGLEMENT, ÉCHÉANCES DE PAIEMENT ET PÉNALITÉS DE RETARD

Le règlement du forfait est mensuel et payable à terme à échoir. La première facture correspondra au premier mois complet d'abonnement. Il s'effectuera au moyen d'un prélèvement dans les dix premiers jours de chaque mois. En cas de retard dans le paiement, des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement, égale à quarante euros, seront appliquées à compter du jour suivant celui où le règlement aurait dû être opéré. Toutes les sommes dues sont en euros.

JE DÉCLARE AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SANS RÉSERVE

SIGNATURE :